



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lectoure, le 10 juin 2023

Lectoure obtient le label « Commune halte — Chemins de Compostelle en France »

La ville de Lectoure a été reconnue vendredi 9 juin « Commune Halte — Chemins de Compostelle en France » jusqu'en 2026 par l'Agence française des Chemins de Compostelle. Durant les trois prochaines années, la commune envisage d'améliorer les services aux pèlerins. Cela passera par l'aménagement du site « les jardins deu Hountanèr » avec la création d'un abri randonneur, l'installation d'un tableau d'information et une signalétique urbaine de types clous. Des démarches sont déjà entreprises, notamment pour permettre aux randonneurs de trouver des établissements de restauration ouverts chaque soir de la semaine.

Lectoure offre aux marcheurs une richesse patrimoniale unique. Le centre historique de la ville, ses monuments historiques, la diversité des hôtels particuliers et des hébergements proposés, la densité des commerces du centre-ville qui bordent la rue nationale, la variété des établissements de restauration avec en prime le marché bio ouvert tous les lundis soir, du lundi de Pâques à la Toussaint, le marché hebdomadaire des vendredis, la douceur des paysages, la gastronomie locale (le foie gras, le melon ...) sont autant de possibilités offertes aux randonneurs. Cela démontre somme toute que Lectoure apporte une palette de services et un sourire de bienvenue particulier à chaque pèlerin.

Lectoure, c'est aussi un des plus beaux détours de France qui domine la vallée du Gers. Ce label « Commune Halte » est une reconnaissance du travail des agents municipaux et des élus de tout bord qui ont contribué à préserver et à mettre en valeur le patrimoine et ses abords. En effet, la commune est une étape sur la Via Podiensis, l'itinéraire pédestre et culturel du Puy-en-Velay qui conduit à Saint-Jacques de Compostelle. La portion du GR 65 qui relie Lectoure à Condom est d'ailleurs inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans la ville et sa campagne, les pèlerins prennent le temps d'admirer la capitale de la Lomagne et ses espaces fleuris.

Le maire, Xavier Ballenghien, s'est exprimé à l'annonce de la labélisation : « Depuis plus de 1000 ans les pèlerins s'arrêtent à Lectoure. Ce label est la reconnaissance du travail de tous ceux - hébergeurs, commerçants, artisans, associations, agents municipaux, élus ...- qui accueillent les pèlerins d'aujourd'hui. Je suis fier de cette reconnaissance qui nous engage un peu plus dans la voie du « slow tourisme » a-t-il affirmé.

Lectoure continue d'être le phare de la Lomagne et l'équipe municipale poursuit son travail pour le rayonnement de l'ancienne capitale des comtes d'Armagnac.

Contact presse

Kossa CAMARA

E-mail : communication@mairie-lectoure.fr

Tél. : +33 (0)5.62.68.55.11

Portable : +33 (0)6.70.87.36.06

HÔTEL DE VILLE

Place du Général de Gaulle — 32 700 LECTOURE — Tél. : 05.62.68.55.11 — email : communication@mairie-lectoure.fr Site :

www.lectoure.fr

